

L'Europe recommande l'approbation d'un premier traitement Maladie de Verneuil : une avancée thérapeutique majeure pour les patients

L'Agence européenne du médicament (EMA) autorise la mise sur le marché de l'adalimumab (Humira) dans le traitement des formes modérées à sévères de la maladie de Verneuil après échec des traitements conventionnels. Un nouvel espoir pour les patients atteints de cette maladie inflammatoire chronique de la peau, appelée aussi hidrosadénite suppurée, pouvant être très douloureuse et handicapante.

● On estime que la maladie de Verneuil touche environ 1 % de la population adulte mondiale; en France, elle affecterait plus de 500 000 personnes. La pathologie apparaît habituellement après la puberté, elle concerne majoritairement les femmes, mais elle n'aurait pas de cause hormonale. Malgré sa prévalence, elle reste sous-diagnostiquée : le délai entre les premiers symptômes (brûlures, picotements, hyperhidrose) et l'établissement du diagnostic est de huit ans en moyenne; ce retard conduit à des errances thérapeutiques. Les lésions typiques sont les nodules douloureux profonds et récurrents, l'abcès, les fistules plus ou moins drainantes, les cicatrices hypertrophiques. Elles sont localisées dans les zones corporelles porteuses de glandes apocrines, le plus souvent les régions axillaire, inguinale et anogénitale (aisselles, aine, fesses, seins).

Les facteurs de risque identifiés sont immunologiques, génétiques et environnementaux; le tabagisme et l'obésité sont des facteurs aggravants. La pathologie évolue par poussées et elle est à l'origine de perturbations importantes dans la vie quotidienne et professionnelle et l'état émotionnel du patient. Elle altère la qualité de vie de façon plus importante que la neurofibromatose, l'urticaire chronique ou le psoriasis.

Plus efficace que le traitement conventionnel

Il existe trois grades de sévérité sans règle de progression d'un stade à l'autre. Les formes les plus légères (stade I) sont les plus courantes (60 % des cas). Les formes les plus graves (5 %) le sont d'emblée sous forme d'une atteinte diffuse de la zone atteinte : les fistules interconnectées et les abcès multiples à l'origine d'écoulements malodorants forment des galeries purulentes sous la peau. La maladie de Verneuil n'engage pas le pronostic vital mais elle peut être associée à d'autres pathologies comme une spondylarthropathie, l'acné sévère, la maladie de Crohn ou la rectocolite hémorragique. La pathogenèse est plurifactorielle, associée parfois à une surinfection bactérienne, mais la cause initiale de maladie n'est pas infectieuse; elle n'est ni contagieuse, ni due à un manque d'hygiène. L'inflammation implique plusieurs cytokines pro-inflammatoires, dont le



La maladie de Verneuil affecterait plus de 500 000 personnes en France

facteur TNF alpha qui est surexprimé dans les lésions et les zones périlésionnelles de l'hidrosadénite suppurée. « Pour l'instant, la prise en charge est médicamenteuse, le seul recours thérapeutique est l'application d'antiseptiques locaux et l'administration d'antalgiques et d'associations d'antibiotiques à fortes doses, parfois par voie intraveineuse, résume le Dr Ziad Reguiat, dermatologue au CHU de Reims. L'excision chirurgicale large des zones atteintes reste la principale approche thérapeutique curative pour les formes sévères. » Malgré l'utilisation d'antiseptiques ou d'antibiotiques et le recours à la chirurgie, de nombreux patients voient leur maladie récidiver, et de façon plus sévère.

L'approbation européenne d'Humira dans l'hidrosadénite suppurée active modérée à sévère après échec des traitements conventionnels marque une avancée majeure dans la prise en charge globale de la maladie. Elle constitue un espoir pour ces patients qui présentent de multiples cicatrices, parfois rétractiles et handicapantes. Rappellons

que Humira est une biothérapie qui a des indications pour traiter certaines maladies auto-immunes comme la polyarthrite rhumatoïde, la spondylarthrite ankylosante ou la maladie de Crohn.

L'autorisation de mise sur le marché s'appuie sur deux études pivots de phase III qui confirment le profil favorable d'efficacité et de tolérance du médicament sur la réduction significative du nombre total d'abcès et de nodules inflammatoires sans l'apparition de nouvelles fistules, et la diminution clinique de la douleur cutanée.

Depuis sa première autorisation il y a douze ans, Humira est aujourd'hui autorisé dans 87 pays. « Actuellement il est utilisé pour traiter plus de 850 000 patients à travers le monde dans le cadre de treize indications approuvées à l'échelle mondiale », indique le Dr Frédéric Girard, directeur médical d'Abbvie. ● Christine Nicolet

D'après une conférence de presse d'Abbvie.